

La Coopérative de solidarité de télécommunication d'Antoine-Labelle sera créée avant la fin de l'année !

Mont-Laurier, 1^{er} décembre 2017 – La coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle invite la population à assister à son assemblée générale d'organisation (AGO) le lundi 11 décembre prochain, à 19h, à l'Espace Théâtre, à Mont-Laurier.

Cette assemblée permettra essentiellement d'adopter les règlements généraux et de procéder à l'élection du premier conseil d'administration de la coopérative. La proposition d'ordre du jour et les autres documents pertinents pour l'AGO seront mis en ligne 7 jours avant la tenue de l'évènement sur le site web de la coopérative : www.ctal.ca. Il est à noter que l'évènement est public mais que seuls les membres de la coopérative auront le droit de vote lors de l'AGO.

Devenir membre de la coopérative

Les personnes souhaitant devenir membre devront

1. Remplir le formulaire d'adhésion
 - en ligne sur le site web de la Coopérative avant le 11 décembre 2017 ou ;
 - sur place, en se présentant à compter de 18 h le jour de l'AGO.
2. Souscrire aux parts de qualification de 20\$, payables en argent comptant, le jour même de l'AGO. Un reçu sera transmis par courriel dans les jours suivants.

Il sera aussi possible de devenir membre après l'AGO en visitant le site web de la coopérative : www.ctal.ca

Comment s'abonner aux services de la coopérative

Selon les prévisions actuelles du déploiement de l'infrastructure numérique de la MRC, la coopérative ne sera pas en mesure de brancher ses membres et offrir des services avant le printemps 2019. Les personnes assistant à l'AGO ne pourront donc pas s'abonner aux services de la coopérative. La coopérative s'assurera d'informer la population pouvant être desservie lorsque les services seront disponibles dans leur secteur.

La mission de la coopérative

La mission de la coopérative est d'offrir des services d'Internet, de téléphonie et de télévision à la population de la MRC d'Antoine-Labelle qui n'a pas accès à Internet haute

vitesse. L'objectif de la coopérative est de mettre en place, pour ses membres, des services abordables, fiables, performants et évolutifs grâce à la fibre optique.

Suivez-nous !

L'année 2018 sera très effervescente pour la coopérative, qui devra monter toute la structure administrative de l'entreprise afin d'être fin prête pour brancher ses premiers membres à partir du printemps 2019. Si vous êtes intéressé.e.s par ce processus et voulez suivre l'évolution de la coopérative, aimez la page Facebook @TALcooperative ou visitez le site web de la coopérative au www.ctal.ca.

-30-

Source : Jasmin Duguay
Secrétaire provisoire
Coopérative de solidarité de télécommunication d'Antoine-Labelle
info@ctal.ca